

Paradis, Suzanne

De: Secrétariat (usager)
Envoyé: vendredi 6 février 2004 09:01
À: 'Jean-Pierre Mailhot'
Objet: RE : Hausse des tarifs d'électricité

Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre envoi par courriel daté du 22 janvier 2004 dans lequel vous lui faites part de vos préoccupations relatives à la demande d'Hydro-Québec de hausser ses tarifs d'électricité à compter du 1er avril 2004.

Conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie vos observations ont été déposées au dossier afin que les régisseurs en prennent également connaissance.

En effet, la demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité a été soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la Régie de l'énergie. Cette demande d'Hydro-Québec ainsi que la preuve et les témoignages d'experts des 17 intervenants représentant les intérêts des consommateurs, d'entreprises du secteur de l'énergie et de groupes environnementaux ont d'ailleurs fait l'objet d'interrogatoires.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel nous ajoutons quotidiennement toute la preuve déposée tant par Hydro-Québec que par lesdits intervenants. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

En ce qui concerne la question d'ajuster le tarif domestique selon les capacités financières de certains ménages, proposition initialement déposée par Hydro-Québec pour approbation par la Régie, cette demande a été retirée par le Distributeur d'électricité le 4 février 2004 et ne fera donc pas l'objet d'examen par la Régie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat
Régie de l'énergie

-----Message d'origine-----

De : Jean-Pierre Mailhot [mailto:cajpm@globetrotter.net]
Envoyé : jeudi 22 janvier 2004 10:10
À : Secrétariat (usager)
Objet : Hausse des tarifs d'électricité

Bonjour,

Je m'oppose féroceement à toute augmentation de tarif d'électricité. M.Cayer a surement le portefeuille assez épais (comme lui d'ailleurs) pour se payer une augmentation par dessus une autre et nous prendre en plus pour des imbéciles.

La société qu'il dirige a fait au-delà d'un milliard de profit ou est-ce qu'il va s'arrêter? Il n'a qu'à couper dans ses dépenses, je suis certain qu'il trouvera là, la solution à plusieurs de ses problèmes. Aussi il pourrait baisser son salaire et augmenter son tarif personnel d'électricité pour pouvoir bien aider sa société cela donnerait l'exemple, aussi vendre son bateau, ses autos en trop, son chalet, son condo en Floride, son camp de pêche dans le Nord, aussi ne pas aller dans le sud et rester au Québec tout en chauffant son poêle à bois pour ménager le courant qui coute si cher à distribuer. L'an prochain il pourra se verser une augmentation de 2 à 3 % et pourra commencer à rêver d'une bonne retraite dans la paix en espérant que son remplaçant ne

qui ont soif d'argent et de pouvoir.

Nous les gagne-petit ont est bien écoeurés de faire rire de nous par ses gros pleins au as qui dirige notre société. Je m'arrête ici en espérant me trouver un emploi bientôt et espérer ma prochaine augmentation de salaire de 3% au moins .

Jean Peu Pu